

Club de danse de MELUN

Organise, sous l'égide de la FFD



Date 29 janvier 2023

Compétition de proximité inter-regional

(Ile de France, Normandie, Haut de France, Grand Est, Bourgogne
Franche Comté, Centre Val de Loire)

Epreuves classificatrices & opens

Danses Latines et Standards

GYMNASE LESPIAT

72 bd de l'Almont 77 Melun

Horaires prévisionnels :

- Ouverture des portes : 11h00
- Début des compétitions : 12h00

Nb de piste

EPREUVES CLASSIFICATRICES A POINTS

	Latines	Standards
Catégorie	D/E	D/E
JUNIOR 1/2	X	X
ADULTES	X	X
SENIORS I	X	X
SENIORS II	X	X
SENIORS III	X	X
SENIORS IV		X

COMPETITION
Agréée FFDanse
23-005

ATTENTION:
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossard

Club de danse de MELUN

EPREUVES SANS POINTS

	Latines	Standards
JUVENILES	F/1 ^{er} Pas	F/1 ^{er} Pas
JUNIORS	F/1 ^{er} Pas	F/1 ^{er} Pas
YOUTHS/ADULTES	F/1 ^{er} Pas	F/1 ^{er} Pas
SENIORS	F/1 ^{er} Pas	F/1 ^{er} Pas

OPENS

	Latines	Standards
Open Séniors 1 / Séniors 2	ABCDEF	ABCDEF
Open Séniors 3 / Séniors 4		ABCDEF
Open Youth/Adultes	ABCDEF	ABCDEF
Open Jeunes 4 danses* (Juvéniles/Juniors)	CDEF	CDEF

SOLO DANSES

	Latines / STANDARD S/CCC/R/J / VL/T/QS
-13 ans	X
14/18 ans	X
Adulte/senior	X

Les couples appartenant à la série F qui souhaitent participer aux opens, devront être titulaires d'une licence de type C ou D.

Directeur de compétition: Marc Couderc

Chairman: choisis par le comité d'organisation

Juges: choisis par le comité d'organisation

Scrutateur: Jean-Yves Elleouet

Inscription: en ligne sur le site <https://extranet.ffdanse.fr>

Date limite d'inscription: 21 janvier 2023

Art 12 du règlement technique :

Droit de dossard:

Un droit de dossard obligatoire sera exigé de tous les couples des catégories Youth, Adulte, Senior I, Senior II, Senior III et Senior IV. Ce droit de dossard à 10 € par couple.

Club de danse de MELUN

Pour recevoir son dossard lors des compétitions, le compétiteur devra présenter son « passeport danse » avec la vignette « timbre licence » de la saison en cours collée dessus. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson.

Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Désistements : En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

Renseignements organisation générale :

Prix des places : public 15€

FFD 12€

Autres renseignements pratiques : reservations et infos : HORIOT JEAN
club.danse.melun.77@gmail.com

0777460999

infos techniques : COUDERC MARC 06 19 18 75 23
mail : coudercmarc@gmail.com